

Actu Vernier

Mars 2012

Opéra : école d'exigence au service de l'art

Près de 450 enfants de l'établissement scolaire du Lignon collaborent depuis deux ans à un spectacle avec des professionnels de différents métiers artistiques. Une expérience éducative, pédagogique et culturelle.

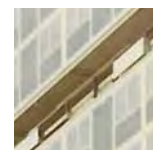


Livre : le patrimoine du
Lignon
P. 13

Découvrez le karaté
kyokushin
P. 18-19

Profession : accueillante
familiale
P. 21-22

Informations officielles



Avec les beaux jours, si vous commencez à préparer votre jardin, notez déjà le premier marché aux plantons ProSpecieRara de cette envergure en mai. On préserve les espèces mais aussi le patrimoine : un nouvel ouvrage sur le bâtiment du Lignon et les travaux de sauvegarde vient d'être publié par l'EPFL et l'Office du patrimoine et des sites du canton de Genève.

P. 12-15

Seniors



Comme 2012 a été déclarée « Année du vieillissement actif », ne manquez pas la visite des serres de la Ville de Vernier, les célèbres repas de BénéVernier ou alors les cours d'informatique organisés aux Avanchets.

P. 15-16

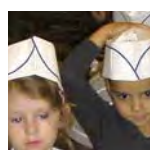
Sports



Les arts martiaux ont une place importante à Vernier, découvrez la boxe thaïe lors d'un tournoi amateur organisé aux Avanchets ou inscrivez-vous dans l'un des clubs pour pratiquer une de ces nobles disciplines.

P.17-19

Jeunesse



Pendant qu'à la petite enfance on découvre des métiers (boulangier, pompier...), les enfants peuvent pour leur part choisir parmi une vaste palette de loisirs : de nouveaux ateliers tricot, du théâtre, de la musique...

P. 20-25

Événements et loisirs



Deux kermesses proposent prochainement des programmes de partage et de divertissement. Un repas communautaire est organisé au Lignon à l'occasion de la semaine contre le racisme. D'ailleurs, chaque semaine, des repas du mercredi ouverts à toutes et tous sans distinction sont organisés au Lignon et aux Avanchets. Enfin, avec le printemps qui arrive, refaites votre garde-robe à la Boutique 2000 au Lignon ou à la bourse aux vêtements de Vernier-Village.

P. 27-31

Défense d'intérêts



Deux associations expliquent l'utilité d'avoir des organismes de représentation par quartier notamment. A Châtelaine, l'association fête d'ailleurs 100 ans de promotion des intérêts des habitants.

P. 33-34

Édité par l'administration municipale

Comité de rédaction :
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Alessandra Roversi
Valérie Walther-Palli

Contact :
infocom@vernier.ch

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
www.vernier.ch

Prochain numéro :
La biodiversité en ville
Délai rédactionnel: 23 mars 2012
Parution: 18 avril 2012

Archives :
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17'200 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 g
Maquette : Agence Hémisphère



LOGO FSC

Lorsque l'opéra s'invite à l'école...

Qui a dit que l'opéra était réservé à une élite ? Dans le cadre d'un projet exceptionnel intitulé « L'Opéra à l'école » et pour le 25^e anniversaire de l'Atelier Choral de Plan-les-Ouates, les élèves de l'établissement scolaire du Lignon se produiront les 30, 31 mars et 1^{er} avril prochains sur la scène du BFM (Bâtiment des Forces Motrices). Au programme, « Orphée et Eurydice », le chef-d'œuvre du compositeur allemand Christoph Willibald Gluck, fondé sur le mythe grec du même nom.



Les choristes et les enfants à l'issue d'une répétition.

Réunir des enfants, des enseignants et des professionnels dans un même spectacle, c'est l'ambition de « L'Opéra à l'école », un projet fédérateur né de l'enthousiasme de deux choristes de Plan-les-Ouates. Michèle von Roth, présidente de l'Atelier Choral, et Catherine Jenny, maîtresse d'école au Lignon, ont eu ce qu'elles appellent leur « coup de folie », il y a quelques années : « Sans nous concerter, nous avons eu la même idée lors du visionnage du film *Rhythm Is It* », explique l'enseignante. Un documentaire allemand qui relate une collaboration éducative inédite entre l'Orchestre Philharmonique de Berlin et des jeunes totalement étrangers à la musique classique. Et d'ajouter : « Je me suis dit que je voulais faire la même chose dans mon école ! » Très vite, le concept a suscité un immense enthousiasme auprès des personnes contactées. Mais pour arriver à présenter leur version d'« Orphée et Eurydice » donnée au Bâtiment des Forces Motrices (BFM) en mars prochain, les deux femmes ne se sont pas contentées de rêver. Elles ont déplacé des montagnes.

Une entreprise titanesque Définir un projet pédagogique, monter un comité, trouver les sponsors font partie des étapes essentielles à la naissance d'« Orphée et Eurydice » : « Ce fut une organisation extrêmement lourde », souligne Catherine Jenny, enseignante à l'établissement scolaire du Lignon. Pas étonnant, lorsque l'on découvre l'infrastructure déployée. Pas moins de 450 enfants, 70 choristes, 41 musiciens, 6 chanteurs et danseurs professionnels ont pris part à l'aventure, le tout sous la houlette du chorégraphe Antonio Gomes, du scénographe Bert De Raeymaecker et de Raphael Leite Osorio, chef de chœur de l'Atelier Choral.

Quant au budget, qui se chiffre à près de 400'000 francs, il a été couvert grâce au soutien de nombreux partenaires. Les communes de Vernier, Plan-les-Ouates et Veyrier, le Département de l'instruction publique, la Loterie Romande ainsi que plusieurs sponsors privés ont mis la main au porte-monnaie afin que ce spectacle puisse voir le jour. La municipalité

vernioilane, en particulier, a déboursé plusieurs dizaines de milliers de francs. « Vernier nous a passablement soutenus, note Michèle von Roth, présidente de l'Atelier Choral. Au-delà de l'aspect financier, qui était incontournable, la Ville nous a mis des salles à disposition et nous a offert des prestations logistiques. Ces services ont été d'un grand soutien. »

L'impact social | Comme l'explique sa directrice Sandra Lehmann Favre, l'établissement du Lignon, dont les écoliers participent à l'opéra « Orphée et Eurydice », fait partie du réseau d'enseignement prioritaire (REP). Ce dernier vise à encourager la qualité des écoles dans les quartiers populaires. Le but de ce système est de favoriser les chances des élèves en matière de réussite scolaire, quel que soit leur milieu socio-économique: « Le projet « L'Opéra à l'école » va dans le sens de notre politique culturelle, qui est de permettre à toutes les franges de la population d'accéder à la culture, déclare Pierre Ronget, Conseiller administratif en charge de la culture à Vernier. Les jeunes de ces établissements n'ont sans doute jamais écouté un opéra, ni franchi les portes d'un lieu de spectacle tel que le BFM. »

En effet, pour ces écoliers d'âges et d'horizons ethniques différents - une vingtaine de nationalités sont représentées à l'école du Lignon - cet événement leur a permis de découvrir un univers qui leur est souvent inconnu: « Les places d'opéra coûtent cher, précise Michèle von Roth, présidente

de l'Atelier Choral. Si les parents ne sont pas amateurs de musique classique, il est rare que les enfants s'y intéressent. Nous voulions ainsi atteindre des personnes qui n'ont pas forcément accès à cet art. » De fait, le public touché sera extrêmement large: « Ce ne sont pas uniquement les élèves qui sont concernés, mais également leurs parents et leurs familles, souligne Pierre Ronget. Ces personnes pourront ainsi accéder à un lieu magique et découvrir l'opéra du XVIII^e siècle, qui fait partie de notre patrimoine culturel. »

Un enjeu pédagogique important | « Il était fondamental pour nous de montrer aux petits comment se déroulent les exigences d'un spectacle professionnel », relève Michèle von Roth, présidente de l'Atelier Choral. Les écoliers ont participé à différents ateliers, qui leur ont permis d'appréhender les réalités de l'infrastructure requise par un opéra: « Certains ont suivi des ateliers de maquettes, précise l'enseignante Catherine Jenny. Ils ont pu apprendre comment fabriquer des décors, ainsi que le rôle joué par la lumière ». La dimension artistique n'a par ailleurs point été oubliée: « Les élèves ont notamment bénéficié d'informations sur la création des costumes », mentionne Sandra Lehmann Favre, directrice de l'établissement scolaire du Lignon.

Si les enfants ne chanteront pas - cette partie de la représentation étant réservée aux choristes de Plan-les-Ouates - une centaine d'entre eux exécuteront une chorégraphie sur scène.

Les enfants répétant une scène.



Les choristes avec le chorégraphe Antonio Gomes.

Tâche pour laquelle ils répètent depuis plus de dix-huit mois. Certains élèves de l'école du Lignon ont également participé à un court métrage, qui sera projeté sur grand écran durant le spectacle: « Ils seront donc indirectement avec nous », sourit la présidente de l'Atelier Choral.

Par ailleurs, les écoliers des communes sponsors assisteront à la générale publique: « Ils ont eu accès à tout le matériel pédagogique que nous avons élaboré avec le maître de musique de l'école du Lignon », indique Catherine Jenny. Il était donc logique de les convier à l'événement. Et Michèle von Roth de préciser: « Les enseignants ont déjà pu leur raconter l'histoire, leur parler de la mythologie et attirer leur attention sur certains passages. »

Les thèmes abordés dans « Orphée et Eurydice » - la puissance de l'amour et la victoire de la musique - ouvrent également des pistes de réflexion essentielles pour des écoliers confrontés à une grande diversité culturelle: « Notre but était avant tout de combattre la violence, poursuit Michèle von Roth. Montrer qu'il est possible de s'exprimer autrement, à travers les mots et la musique. »

Des mois de dur labeur | Cet opéra sera le fruit d'un travail acharné, qui s'étend sur de nombreux mois: « Il y a eu un immense engagement de la part de tout le monde, insiste Catherine Jenny, maîtresse à l'école du Lignon. De nombreuses personnes ont donné de leur temps gratuitement. Sans ce

travail, le projet n'aurait pas pu se développer. » Et Michèle von Roth de l'Atelier Choral de renchérir: « Mes choristes vont devoir prendre trois jours sur leurs vacances. Toute l'équipe est totalement bénévole. »

Alors que la tension monte à l'approche de la représentation, Catherine Jenny se réjouit du travail effectué: « L'enthousiasme des enfants lors des répétitions est vraiment extraordinaire, conclut-elle. Ce spectacle sera une belle récompense. »

Nadja Först/Commu' Comm

EN PRATIQUE

Horaire

30 et 31 mars 2012 à 19h30

1^{er} avril 2012 à 17h

Durée du spectacle : 2h15 (entracte 30 min. compris)

Public: dès 8 ans

Prix des billets

Prix unique pour chaque représentation et chaque catégorie: CHF 45.- / 35.- / 25.-

Location

Service culturel Migros, rue du Prince 7, tél. 022 319 61 11
Stand Info Balexert, av. Louis-Casaï 27, tél. 022 979 02 01

Communications

Séances du 7 au 28 février 2012

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton

APA 35'196 : Commune de Vernier – Rénovation de la maison de quartier d'Aïre-Le Lignon – Chemin Nicolas-Bogueret 12bis.

DD 104'320 : Divers – Construction d'un carrefour, giratoire et élargissement des trottoirs – Avenue du Pailly.

APA 35'547 : McDonald's Suisse Development Sarl – Transformation d'un bâtiment et réfection de façade, aménagements extérieurs – Route du Bois-des-Frères 40.

DD 104'337 : Etat de Genève – Construction d'un dépôt de sel – Chemin de la Verseuse 17.

Demandes d'autorisations

DD 102'998 / 3 : Terrasse Développement SA – (Construction de 3 villas contiguës (Minergie 27,2%), parking, murs de soutènement, panneaux solaires) Modifications diverses du projet initial, villa C – Chemin des Sellières 17. **Préavis favorable.**

APA 35'790 / 3 : SGI Société Immobilière SA – Aménagement de parking de cars et bureaux – Chemin de Morglas 8. **Préavis favorable.**

DR 18'388 : Floresa SA, IVL SA, Schwapper SA, FIM Management SA, M. C. Arazi, Z Gestion SA – Construction d'un immeuble commercial et administratif avec garage souterrain – Route de Peney 18 A - **Préavis défavorable**, car non conforme au plan directeur communal.

APA 35'947 : Suva – Aménagement d'un restaurant, d'une boulangerie, d'une galerie et d'un tabac – Chemin de la Muraille 3. **Préavis favorable.**

APA 35'988 : SIG – Services industriels de Genève – Installation d'un mât avec une antenne radio – Chemin de la Verseuse 17.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 17 avril 2012 à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

Préavis favorable sous réserve que SIG confirme et fasse la démonstration que la durée d'émission annuelle cumulée sera inférieure à 600 heures.

APA 36'016 : SIG – Services industriels de Genève – Remplacement de trois antennes sur le mât existant – Chemin de Château-Bloch 2. **Préavis favorable** sous réserve que SIG confirme et fasse la démonstration que la durée d'émission annuelle cumulée sera inférieure à 600 heures.

DD 104'825 : SAPPPO SA – Installation de panneaux solaires en toiture – Chemin du Moulin-des-Frères 2. **Préavis favorable.**

Conseil municipal

Une pétition de 810 signatures contre le plan directeur cantonal a été déposée et transmise au Conseil municipal.

Ecoles enfantines et primaires

Le Conseil administratif (CA) confirme la fermeture du parking de l'Ecole des Ranches à Vernier-Village durant les week-ends et le soir.

Le CA donne son accord à l'installation de quatre ruches sur le toit de l'école d'Aïre dans le cadre de la mise en place d'une apiculture urbaine. Une convention devra être établie.

Parcelles

Le CA renonce à exercer son droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 4285 sise route du Bois-des-Frères 2 à 2A.

Petite enfance

Le CA valide le règlement des institutions de la petite enfance pour l'année 2012–2013, ainsi que les conditions générales pour le calcul des pensions des institutions de la petite enfance et le modèle de contrat d'accueil.

Protection des eaux

Communication du taux de subventionnement pour les travaux d'assainissement du réseau secondaire 2012 fixé pour Vernier à 37%.

Réseau routier

Courrier du Département des constructions et des technologies de l'information, annonçant la délivrance de l'autorisation de construire pour l'aménagement de l'av. du Pailly.

Annnonce de la fermeture prochaine du passage sous-voie en face du centre commercial de Balexert, av. Louis-Casaï.



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 VERNIER

Le monopole du volet social n'est pas dévolu à la gauche!

Chers Verniolanes, chers Verniolans,

Une fois n'est pas coutume. En effet, nous avons (presque) tous bien rigolé des déclarations tonitrueuses faites précédemment par les élus **Post-Scriptum**. En effet, nous avons eu le droit à de grandes théories sur le dépôt, puis le retrait, de certains de nos textes. Eh bien, figurez-vous que lors de la séance du 31 janvier, ce même **Parti Sermonneur** a retiré trois textes. Incroyable, non? Mais là, il ne faut surtout rien dire... Une personne du public nous a soufflé: «Ce n'est **Pas Sérieux**...».

Après cet interlude digne de l'école des fans, l'hémicycle a pu assister à une vendetta digne des émissions de télé-réalité. En effet, suite à un amendement déposé par les Libéraux, une motion concernant l'illettrisme n'a pas eu la suite que les roses souhaitaient. Dès lors, ils se sont défoulés en refusant notre motion M116 – 12.01 qui avait pour vocation de développer une semaine d'activités dédiées aux seniors de notre commune. Rien de tel n'existe au sein de Vernier. Apparemment, c'est manifeste pour la gauche, nous ne sommes pas du bon parti pour déposer des textes ayant un caractère social, même s'ils sont pragmatiques et intéressants. Nous attendons que ce projet réapparaisse dans quelques mois sous leur plume, une virgule modifiée.

En ces temps incertains, les citoyens ont commencé à s'apercevoir que certains veulent une hégémonie «chavezque» en ce qui concerne le volet social, de la crise que subissent nos résidents et des associations qui y sont dédiées. Nous nous en étions également rendu compte, mais depuis longtemps...

Les pensées sociales n'effleurent pas que les roses.

La crise en thème principal n'est pas votre apanage.

Après presque deux ans, notre demande pour équiper de feux oranges, les véhicules d'interventions de la police municipale va enfin être mise en application suite au dépôt d'un nouveau texte, soit la motion M 119 – 12.01 «ça passe enfin la rampe?». Nous avons déjà relevé ce besoin en regard des missions dévolues à nos policiers. Toutes les communes de Genève ont déjà fait le nécessaire depuis fort longtemps, sauf qui? Vernier! Surtout pas d'élément ostentatoire... Cachez ce service que je ne saurais voir!

Une fois de plus, le manque de prévoyance fait passer Vernier pour le dernier de la classe genevoise.

Là aussi, dans ce cas d'école, cela ne servirait à rien que le CA revienne le mercredi ou le samedi pour étudier d'autres branches...

Nous avons également déposé un texte pour réveiller notre CA en charge de la circulation, ainsi que la DGI (Direction Générale de l'Immobilier – Genève a l'exclusivité de ce service, car il n'existe nulle part ailleurs) afin que le «tourner à droite» depuis le village et l'école allemande sur la route de Vernier soit rétabli. Il est temps d'arrêter de maintenir des bouchons artificiellement. Que ce soit au niveau communal ou cantonal, le trio rose-vert et gris n'a pas réussi à supprimer ce frein à l'immobilisme. S'agirait-il d'une volonté délibérée? A suivre...

Par contre, notre conseillère d'Etat en charge du Département de l'immobilier est au bénéfice de murs antibruit autour de sa maison. Est-ce pour ne pas entendre les plaintes des très nombreux habitants de Vernier, ainsi que celles des automobilistes qui doivent venir dans notre commune?

Nous aimerions qu'elle arrête de se baser sur les devises en cours dans son département:

«**Hâte-toi, lentement!**» ou «**Transports Provocant la Gabegie**»

Notre ligne (maintenue pour les usagers) reste et restera toujours la même:

Ecoute, Dialogue, Respect, Solidarité et Action!

Le groupe MCG continuera à se battre pour vous défendre. Vous pouvez compter (sans monnayeur et à la carte) sur nous!

Le MCG est à votre écoute au 079 941 48 02 et par email mcg-vernier@bluewin.ch



Conseil municipal de Vernier: un mardi par mois venez contrôler vos élu-e-s!

Suspensions de séance, amendements griffonnés à la hâte et déposés en cascade pour bloquer l'adoption du budget, motions sans queue ni tête déposées, redéposées puis re-redéposées, insultes adressées aux élus des autres partis que l'on n'ose pas écrire ici... le Conseil municipal n'en finit pas de subir les provocations d'un parti démagogue, qui s'assume volontiers comme populiste et anti-frontalier, et qui ne cesse d'illustrer sa rancœur à tous les échelons (de Vernier à Onex en passant par la rue de l'Hôtel-de-Ville). L'ambiance est mauvaise, l'exemplarité au plus bas!

Pour les Verts, ces manières de faire donnent une image désastreuse de la politique et ternissent l'image de la démocratie. Il est important que les citoyennes et les citoyens de notre ville soient non seulement informés mais également interpellés par cette situation!

Un mardi par mois, de 20h30 à 23h30, à la Mairie de Vernier, se tient la séance du Conseil municipal, cette séance est ouverte à toutes et à tous. Venez-y, appropriez-vous ce lieu! S'y tiennent des débats importants et parfois d'autres plus futiles. Chacun y développe ses arguments et explique ses positions. En somme, c'est dans cette assemblée que l'on peut constater la réalité des prises de position et l'adéquation ou non du comportements de vos élu-e-s, par rapport aux promesses qu'ils vous ont faites durant les élections.

Venir au Conseil municipal vous permettra de voir tout cela et de constater que derrière les avis tranchés, il y a des nuances qui valent la peine d'être entendues, des compromis qui permettent de faire avancer les choses pour le bien commun.

Un mardi par mois, vous pourrez également constater le sérieux du travail des cinq conseillers municipaux Verts pour le bien-être des habitants de la ville de Vernier mais également la qualité de travail de certains autres élu-e-s, provenant de tous partis confondus.

Les Verts sont attachés à la transparence, à l'éthique et au respect des institutions. Nous voyons notre engagement politique en faveur des Verniolanes et des Verniolans comme une chance et un devoir. C'est dans cet esprit et ces valeurs que les élu-e-s Verts travaillent pour le bien commun.

Les Verts de Vernier
www.vernier.verts.org



Les citernes de Vernier ne valent pas la vie de Valente, au Conseil d'Etat d'agir!

Il y a un an, l'UDC Vernier lançait une initiative communale « Moins de citernes, plus de sécurité ». Transformée en pétition, cette dernière était déposée devant le Conseil municipal le 1^{er} avril 2011 (PE608). Celle-ci, de même que notre résolution 543 sur le même sujet, ont été acceptées à l'unanimité du Conseil municipal en janvier 2011. Ces textes ont été renvoyés au Conseil d'Etat afin qu'il s'engage résolument à déplacer les citernes de Blandonnet et à informer la population de manière transparente.

Ainsi écrite, vous avez reçu l'*Actu Vernier* préparé le 27 janvier... le 22 février, soit sept jours après que Stéphane Valente eut entamé sa grève de la faim contre les citernes de Vernier. Et lorsque vous lirez ces lignes écrites le 24 février, ce sera le... 21 mars et qui sait ce que le futur nous réservera d'ici là. Il n'empêche qu'aujourd'hui, l'action entamée par notre ancien Conseiller municipal, Stéphane Valente, fait la une de l'actualité et c'est sur celle-ci que nous avons choisi d'écrire.

Les citernes occupent le Grand Conseil

Si les députés UDC se battent pour Vernier et ses habitants, on ne peut pas en dire autant des autres partis. En commission, ces derniers avaient refusé d'entrer en matière, même partiellement, sur le déplacement des citernes et avaient balayé notre motion M1966, alors même que celle-ci ne faisait que reprendre les conclusions d'un rapport

commandé par l'Etat lui-même et soutenu par la commune. En lieu et place, une nouvelle motion avait été rédigée (M2043) pour déplacer les stocks obligatoires loin de Genève. Entretemps, la faillite de la raffinerie de Cressier rend ce déplacement des stocks obligatoires hors du canton possible. Loin de s'opposer, ces deux motions peuvent et doivent donc toutes deux être votées. Le seront-elles les 15-16 mars? Si oui, le parlement donnerait un signal fort au gouvernement afin que celui-ci s'engage résolument dans une négociation avec les pétroliers et autres partenaires, pour non pas une énième étude mais pour le déplacement effectif des citernes et de leur contenu.

Les citernes de Vernier ne valent pas nos vies

Les citernes de Vernier ne valent ni la vie de Stéphane, ni nos vies, il appartient au Conseil d'Etat, interpellé maintes fois, de réagir enfin, de s'exprimer face aux habitants et de s'engager, avec les pétroliers, à déplacer les citernes de Blandonnet.

Quelle que soit l'issue de ce combat de l'UDC, et de Vernier tout entier, pour un aménagement cohérent de son territoire et plus de sécurité pour les habitants, nous souhaitons saluer par ces lignes le courage et la ténacité de notre ancien collègue Stéphane Valente!

Ne restez pas en rade, traversez-la!

Signez vite notre initiative
Pour une traversée de la rade
www.udc-ge.ch

PLR

Les Libéraux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

Trois raisons de ne pas accepter le Plan Directeur Cantonal 2030

Le plan directeur est un des instruments de la politique cantonale. Adopté, il constitue une référence contraignante pour les communes dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Qualité ou quantité ?

Le Conseil d'Etat estime que, d'ici 2030, notre canton aura 100'000 nouveaux habitants. Cette estimation est fondée sur l'évolution démographique constatée ces dernières années. Cette projection est-elle réaliste ? Certainement pas ! Car la crise économique que traverse actuellement le monde occidental doit inciter à la prudence et amener les autorités à privilégier un développement acceptable.

Est-ce une nécessité d'accueillir ces 100'000 nouveaux habitants ? Pourquoi ne pas préférer le qualitatif au quantitatif ? Qu'apporteraient ces 100'000 nouveaux habitants au canton et aux communes ?

Stratégie d'ensemble ou vision parcellisée ?

La création de milliers de logements exige une stratégie d'ensemble, une réflexion globale sur la mobilité (routes, les infrastructures (scolaires, publiques), les aspects sociaux (intégration) et environnementaux (déclassement de zones). Or, le Plan Directeur Cantonal ne développe que des approches parcellisées. De plus, les communes déjà endettées, seront obligées d'assumer les coûts engendrés par l'application du Plan Directeur Cantonal.

Concertation ou diktat ?

Le Conseil d'Etat ne tient pas compte du Plan Directeur Communal de Vernier, établi en 2007, qu'il a pourtant validé à l'époque. La majorité des 45 communes a refusé le projet présenté, car l'intérêt général ne peut se définir par la négation des intérêts communaux. Le canton se doit de considérer sérieusement les avis des communes et les réalités telles que vécues sur le terrain par les habitants actuels. Un dialogue avec les autorités communales est indispensable.

A Vernier, le PLR a refusé le projet de Plan Directeur Cantonal

Soucieux de la qualité de vie des habitantes et des habitants de Vernier, le PLR a déposé devant le Grand Conseil une pétition signée par plus de 800 Verniolans qui demandent instamment aux députés de prendre en compte les intérêts et les spécificités de la Commune lors de l'élaboration définitive du Plan Directeur Cantonal.

Laurent Tschopp
Président du PLR-Vernier



PLR Les Libéraux de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine
www.liberal-vernier.com
e-mail: liberal-vernier@bluewin.ch



Agissons contre l'illettrisme

Intervention du groupe socialiste au Conseil Municipal de janvier 2012

Des recherches conduites pendant plus d'une décennie arrivent toutes à un résultat semblable : environ 15% de la population suisse a des compétences insuffisantes pour comprendre des informations écrites simples et environ 9% de la population a des résultats très faibles pour ce qui concerne le calcul basé sur des chiffres de l'Office fédéral de la statistique.

Le quotidien est basé en bonne partie sur la langue écrite. Nous assistons à une complexification des tâches. Il suffit de penser aux votations : pour comprendre les enjeux, il ne suffit pas de comprendre un texte simple de la vie de tous les jours. Dans le monde du travail les professions qui ne demandent pas la maîtrise de l'écrit sont de plus en plus rares. L'ordinateur est omniprésent. Par ailleurs, le dialogue entre école et parents est basé sur des messages écrits. Lire des livres à ses enfants est devenu indispensable pour leur faciliter l'entrée dans le monde de la langue écrite.

Par ailleurs, l'intérêt économique à former les adultes insuffisamment qualifiés n'est plus à prouver. Le fait qu'une partie de la population ait fréquenté uniquement l'école obligatoire a un coût pour la société. La collectivité, selon une étude de 2009, économiserait ainsi quelque 10'000 francs annuellement pour chaque personne à laquelle on permettrait de rattraper une formation du degré secondaire II. Ce rattrapage permettrait aussi aux personnes concernées, qui sont très pénalisées sur le plan salarial, de surmonter ce désavantage.

Nous avons observé que les entretiens d'embauche au travail, les démarches administratives, les propositions de formation et les recherches d'emploi suscitent une forte anxiété chez certaines personnes en situation d'illettrisme. Dès lors, oser le pas de s'inscrire à une formation est une démarche qui demande beaucoup d'encouragement.

Dans le contexte international, la Suisse n'a commencé que très tard à se soucier de la problématique de

l'illettrisme. Le manque de volonté politique claire est un obstacle à la résolution du problème.

L'accès aux savoirs de base est un droit qui commence à entrer dans les lois suisses. Début 2012 entrera en vigueur au niveau fédéral la loi sur l'encouragement à la culture. La lutte contre l'illettrisme y est explicitement mentionnée.

Une loi sur la formation continue est en préparation, toujours au niveau national. Le projet en consultation veut promouvoir la formation de base.

Au niveau cantonal, nous trouvons dans plusieurs cantons des lois sur la formation continue qui constituent une base légale pour subventionner la formation de base des adultes.

Au niveau communal, l'engagement de la Ville de Lausanne pour la formation de base des adultes est exemplaire. Cependant, aucune autre commune, aucun canton suisse ni même la Confédération n'a montré à ce jour de volonté politique de promouvoir la formation élémentaire des adultes.

L'école quant à elle doit transmettre toujours plus de matière pour préparer les élèves à la vie sociale. A cela s'ajoute la composition multiculturelle des classes et la différence de niveau des élèves en début de scolarité. L'école relève bon nombre de ces défis mais ne tient pas suffisamment compte de la diversité, du rythme et de la stratégie d'apprentissage des élèves, ce qui explique une autre partie de la problématique.

Il est absolument nécessaire d'offrir plus de possibilités d'apprentissage de la lecture à l'école. Ce sera possible notamment par une augmentation des heures d'études scolaires.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur :

www.ps-vernier.ch et FACEBOOK

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

A ne pas rater : marché aux plantons ProSpecieRara et aux géraniums

La Ville de Vernier organise pour la première fois un marché aux plantons de légumes ProSpecieRara, une occasion unique de trouver des plantons de variétés rares et menacées, mais aussi un large assortiment de semences commercialisées sous label ProSpecieRara par le producteur Sativa. L'occasion aussi de pouvoir cultiver dans son jardin ou dans son plantage des légumes différents de ceux disponibles dans les commerces.

Autre nouveauté cette année, une exposition d'animaux ProSpecieRara : poules, chèvres et moutons seront là pour la plus grande joie des petits et des plus grands.

Notre traditionnel marché aux géraniums, bien connu des Verniolans, est évide-

ment maintenu durant cette journée. Les apprentis, les horticulteurs et l'horticultrice de la commune se réjouissent d'avance de pouvoir vous accueillir et vous renseigner. La possibilité vous sera également offerte de vous inscrire à notre concours « Vernier Fleuri 2012 ». Concours des plus belles fenêtres, balcons et villas fleuries de notre Ville. Des prix ainsi qu'un voyage pour deux personnes viendront récompenser les gagnants en automne.

Et pour l'occasion, les jardiniers vous concocteront dès 11h30 une assiette aux saveurs spéciales où vous pourrez redécouvrir des produits oubliés.

**Samedi 12 mai 2012,
de 9h à 15h.**

Une acheteuse heureuse lors d'un précédent marché ProSpecieRara dans le canton de Vaud.



Lieu

Serres de la Ville de Vernier, Centre d'entretien, via Monnet 3, 1214 Vernier.

Organisation

Ville de Vernier, service des espaces verts en collaboration avec ProSpecieRara.

Programme

- Marché de plantons et de semences ProSpecieRara.
- Marché aux géraniums
- Exposition d'animaux ProSpecieRara
- Petites restaurations et buvette

Accès

Le centre d'entretien se trouve à 10 min. à pied de la gare RER «Meyrin», desservie par les CFF. Les lignes TPG 6, 19, 28 – arrêt «Vernier Ecole» et 54 – arrêt «Via Monnet» permettent aussi d'arriver tout près du CEV.

Nouvel ouvrage sur la Cité du Lignon

Réalisée entre 1963 et 1971, la cité-satellite du Lignon à Genève (Georges Addor, Dominique Julliard, Louis Payot, Jacques Bolliger architectes) est considérée comme la plus spectaculaire opération de logements de l'après-guerre en Suisse. Son caractère pionnier, l'originalité du principe d'implantation, l'innovation des choix constructifs et techniques ainsi que son indéniable valeur sociale lui valent d'être reconnue comme objet exceptionnel, bien au-delà des frontières nationales. L'adoption d'un plan de site, en mai 2009, établit clairement, par une mesure de protection bien adaptée à la dimension du projet, sa valeur patrimoniale, voire son statut de monument.

Face aux nouveaux impératifs de réduction des consommations énergétiques, une stratégie de sauvegarde s'impose, un outil de conservation préventive capable de mettre dans le juste équilibre les aspects patrimoniaux, les contraintes économiques et les enjeux énergétiques. Le projet pilote de « sauvegarde et amélioration thermique » des 125'000

mètres carrés d'enveloppes *curtain-wall* du Lignon conduit par le laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) entre 2008 et 2011 répond à cet objectif.

Coédité par l'EPFL et l'Office du patrimoine et des sites du canton de Genève, un nouvel ouvrage, réalisé sous la direction de Franz Graf, présente de manière détaillée cette démarche exceptionnelle, non seulement en termes de résultats – la conservation des enveloppes d'origine dans le respect des normes en vigueur –, mais aussi de ses présupposés théoriques. En termes de méthode, mais également par rapport aux résultats obtenus, cette expérience pilote pourrait constituer en effet un précieux précédent, à appliquer à un corpus d'objets similaires, y compris sur le patrimoine contemporain diffus, traité aujourd'hui avec la plus grande négligence, pour ne pas dire maltraité...

Comme le montrent les clichés issus de la campagne photographique de Claudio



Patrimoine et architecture, hors série janvier 2012: La cité du Lignon 1963-1971, Étude architecturale et stratégies d'intervention, Ouvrage de 160 pages disponible au prix de 32 francs sur www.infolio.ch

Merlini en 2010-2011 qui rythment ce cahier, le Lignon garde aujourd'hui toutes les qualités de sa forme forte. L'étude sur les enveloppes a été également l'occasion de rassembler une documentation exhaustive portant sur l'ensemble du Lignon, et qui va bien au-delà des aspects constructifs. En retraçant la genèse du projet – du montage de l'opération à la définition des choix architecturaux et constructifs, jusqu'à sa réception –, le travail historique et d'analyse critique ainsi réalisé établit une base de connaissance originale et ouvre des nouvelles voies d'interprétation sur cet objet majeur de la production suisse du XX^e siècle.

Ce numéro hors série de la revue *Patrimoine et architecture* se propose d'offrir une lecture historico-critique de la cité du Lignon, soutenue par une riche iconographie d'archives et nourrie par les témoignages des acteurs du projet d'origine.

Office du patrimoine et des sites
www.geneve.ch/patrimoine

EPFL-ENAC-TSAM
www.tsam.epfl.ch

© (1967) archives Addor et Julliard, chez De Planta et Portier architectes, Genève

Les façades-rideaux font deux fois la surface de la plaine de Plainpalais.



Se marier le samedi

Depuis quelques années déjà le service de l'état civil propose de célébrer les mariages également le samedi, afin d'étendre ses prestations.

Les unions ne sont célébrées qu'un samedi par mois et uniquement pour les personnes originaires de Vernier ou domiciliées sur le territoire communal.

En 2012, cinq célébrations par samedi (à 10h, 11h, 12h, 13h et 14h) vous sont proposées aux dates suivantes :

21 avril	07 juillet	13 octobre
12 mai	25 août	10 novembre
16 juin	22 septembre	15 décembre

Le service de l'état civil marie également sans restriction en semaine le matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi jusqu'à 16h.

Veillez prendre note que pour des raisons d'équité aucune date de mariage ne peut être réservée avant la clôture du dossier.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'état civil, tél. 022 306 06 30.



Fermeture partielle : parking école des Ranches

A la suite de nombreuses déprédations survenues aux abords de l'école des Ranches, la police municipale a décidé de prendre des mesures afin de limiter l'accès au parking de cette école.

Ce parking est dorénavant fermé **de 23h à 7h la semaine, ainsi que les samedis et dimanches.**

Renseignements : police municipale, tél. 022 306 06 55

Cours proposés par les Samaritains de Vernier

« Cours samaritains »,
16 heures de formation :

16 et 19 avril	de 20h à 22h
21 avril	de 9h à 16h
23, 26 et 30 avril	de 20h à 22h

Au Bâtiment de la sécurité de Vernier, via Monnet 3

www.facebook.com/samaritainsdevernier
www.samaritains-vernier.ch

Récupération des déchets

Encombrants : mardi 3 avril
Métalliques : jeudi 5 avril

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, via Monnet 3, tél. 022 306 07 00

ANNONCES GRATUITES

Cherche

- Etudiante hongroise (responsable), 15 ans, **cherche occasion pour pratiquer son français** débutant (se débrouille bien en anglais) pendant 4-5 ou 6 semaines entre mi-juin et fin août 2012. Contre garde/surveillance enfants, accompagnement personne âgée, travaux ménagers etc., elle aimerait être nourrie, logée et éventuellement recevoir un petit argent de poche. Veuillez prendre contact soit par courriel : mekkeye@upcge.ch, soit par téléphone : 022 797 12 64 (répondre).
- Dame sérieuse avec références cherche des **heures de ménage, repassage ou soutien à personnes âgées**. Tél. 078 611 38 82
- **Avez-vous un soupirail** dans votre grenier ou cave, d'occasion ou neuf pour faire une décoration florale ? Tél. 079 785 34 37 (le soir après 20h)
- Recherche **place de parc aux Avanchets** (François Durafour). Tél. 079 785 34 37 (le soir après 20h)
- Cherche **heures de repassage aux Avanchets**. Tél. 076 24 95 341

- Cherche **bénévole pour m'enseigner à écrire en français** (compétences orales déjà acquises). Tél. 078 824 39 05.

A donner

- porte de chambre en bois peint 84 x 208 cm, 2 battants fenêtre, chêne, double vitrage 74 x 128 cm (photos disponibles). Tél. 077 504 61 84

A vendre

- **Mini-stepper** avec guidon et compteur, bleu, presque neuf. Valeur CHF 250.-, cédé CHF 80.- Tél. 022 797 31 05
- **Chambre à coucher** (armoire 3 portes, commode 3 tiroirs, 2 tables de nuit et lit 160 cm), style ancien en vrais bois, très solide, bas prix (cause déménagement). Tél. 022 342 15 07

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif : tél. 022 306 06 20 / infocom@vernier.ch

SENIORS

Une visite des serres au Centre d'entretien de la Ville de Vernier

Pour fêter les 10 ans du « Plan d'action international sur le vieillissement » décidé par les Nations Unies, l'Union européenne a décrété 2012 « Année du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ».

Le service des espaces verts de la Ville de Vernier propose une visite des serres situées au Centre d'entretien, via Monnet 3.

Cette visite sera guidée par Eddie Genoud, chef d'équipe, et un de ses collaborateurs. Les apprentis seront également présents pour répondre aux questions des visiteurs.

Destinée aux personnes en âge AVS, cette visite aura lieu

vendredi 27 avril 2012

Accueil dès 14h, début de la visite à 14h15. Un goûter sera servi à la buvette du CEV, vers 16h30 environ.

Visite gratuite, goûter offert.

Inscription obligatoire auprès du secrétariat du service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70 ou cohesion-sociale@vernier.ch



Activités pour seniors aux Avanchets

Invitation pour les habitantes et habitants des Avanchets dès 50 ans

L'informatique vous intéresse ?

Un lieu équipé et un conseiller vous accueillent gratuitement aux Avanchets.

Venez poser vos questions et partager vos connaissances en toute convivialité!

Lieu : local BAR (anciennement appelé local « Carqueron »), rue Carqueron

Horaires : tous les lundis après-midi de 14h à 17h (sauf vacances scolaires)

Niveau : indifférent

Renseignements : Maison de Quartier des Avanchets, tél. 022 796 24 80

Ces rencontres sont proposées par des participant-e-s aux rencontres «Café-croissants» et préparées avec un groupe d'habitant-e-s des Avanchets, avec le soutien du service de la cohésion sociale, du CAD (Centre d'animation pour retraités), des travailleurs sociaux hors murs des Avanchets (FASe) et de la Maison de Quartier des Avanchets.



Repas pour les aîné-e-s

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial!



Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

A la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13, le jeudi, deux fois par mois.

Dates :

Jeudi	22 mars	2012
Jeudi	19 avril	2012

A la Maison de Quartier de Vernier «l'Alibi»

Chemin Champ-Claude 7, le jeudi, deux fois par mois.

Dates :

Jeudi	22 mars	2012
Jeudi	19 avril	2012

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.

RABAIS À L'ACHAT D'UN ABONNEMENT ANNUEL UNIRESO

Dans le cadre du Fonds communal pour la mobilité, la Ville de Vernier a récemment envoyé à ses résident-e-s en âge de retraite un bon-cadeau pour un rabais de CHF 100.- sur un abonnement annuel unireso. Il est important de préciser que les personnes qui bénéficient déjà d'un abonnement annuel unireso au moment de l'action promotionnelle peuvent aussi profiter du rabais. Ces dernières doivent :

- Se rendre dans une agence tpg (si l'abonnement a été acheté aux tpg) ou à un guichet CFF (si l'abonnement a été acheté aux CFF) pour faire annuler l'abonnement en cours (les mois non utilisés seront remboursés) ;
- Faire un nouvel abonnement en présentant le bon offert par la Ville de Vernier.

Infos :

service de la mobilité, 022 306 07 50

Tournoi amateur de Muay Thaï : un événement sportif aux Avanchets

L'association sportive «Siththichok Muay Thaï» et la Ville de Vernier organisent un tournoi amateur de Muay Thaï samedi 24 mars 2012.

Histoire du Muay Thaï | Le Muay Thaï est un art martial thaïlandais, descendant du Muay Boran, qui regroupe des pratiques martiales traditionnelles inspirées du comportement animal. Il existe différents styles du Muay Thaï : le Muay Korat, provenant de l'est du pays, s'inspire du travail en force du buffle, le Muay Lopburi, de la région centrale, se base sur la «gestuelle intelligente», le Muay Chaya, style du sud, se fonde sur la vivacité d'esprit du tigre et le Muay Thasao, style du nord, exploite le «travail de vitesse».

Un ancien proverbe thaï incitait les combattants à développer toutes ces qualités pour atteindre l'excellence lors du combat : «le poing puissant du Korat, l'esprit du Lopburi, la posture du Chaya et la vitesse du Thasao».

En 1774, Naï Khanohm Tom fut rendu célèbre par son combat contre un groupe de soldats birmans. Il fut l'un des 30'000 prisonniers fait par l'armée birmane qui saccagea et brûla Ayutthaya, la capitale antique de la Thaïlande. Suite à son combat, durant lequel il fit tomber une dizaine d'adversaires, le roi birman Mangra lui rendit sa liberté en déclarant : «Chaque partie de ce thaï est bénie avec du venin. Même avec ses mains nues il peut faire tomber neuf ou dix adversaires.» Le Muay Thaï fut d'abord une technique militaire de combat rapproché utilisée par les rois pour régler leurs conflits. A la fin du XVII^e siècle, la Thaïlande connut une période de paix et le roi Tigre Prachao Sua contraignit tous ses soldats à pratiquer le Muay Thaï.

A l'époque, il n'y avait ni catégorie de poids, ni round. En guise de gants, les boxeurs disposaient de crins de chevaux et en guise de coquille de protection, ils portaient des coquillages ou des écorces d'arbre. Parfois, avec l'accord des boxeurs, les crins étaient recouverts de glue et de verre pilé.



En 1921, le premier ring fit son apparition sur le stade de Suan Kulap à Bangkok. Puis, considéré comme dangereux, voire mortel, le Muay Thaï fut interdit. C'est en 1930 qu'il réapparut en adoptant définitivement les règles de compétition de la boxe anglaise (gants, ring, rounds, etc.). Le premier stadium dédié au Muay Thaï fut créé en 1945: il s'agit du «Rajadamnoen» à Bangkok.

Au cours de la guerre Vietnam, la Thaïlande devint une base arrière et un lieu de permissions pour les soldats de l'armée américaine, notamment le «Marines Corp» à Pattaya et l'«US Air Force» à Bangkok. C'est ainsi que les occidentaux découvrirent cet art martial traditionnel, qu'ils firent évoluer en donnant naissance au Kick Boxing en 1975.

Déroulement de la compétition

L'organisateur de la compétition aux Avanchets, Thepnarin Thepracha, président de l'association «Siththichok Muay Thaï Geneva», pratique le Muay Thaï depuis son adolescence et compte plusieurs combats professionnels à son actif.

L'ouverture des portes aura lieu à midi, les combats, quant à eux, débiteront à 13h sur fond de musique traditionnelle et de stands de nourriture thaïe.

Le souhait de Thepnarin Thepracha est de diffuser la culture traditionnelle thaïlandaise au travers de cette démonstration sportive et invite le public verniolan à participer à cette grande fête. Il est important de noter que tous les combattants sont des amateurs affiliés à la Fédération Internationale de Muay Thaï et seront équipés de protections. Cette manifestation est donc ouverte à toutes et à tous, des plus jeunes aux plus âgés.

L'objectif de Thepnarin Thepracha est également celui de montrer les valeurs et les règles essentielles à la pratique des arts martiaux et de mettre en avant les principes fondateurs du Muay Thaï : la discipline, le respect, la résistance, la combativité, la culture, la tradition et, enfin, l'intelligence. Il espère ainsi véhiculer des valeurs fondamentales pour la vie en société, tout en démontrant que la violence et les incivilités n'ont pas de place dans le monde des arts martiaux.

Ecole d'Avanchets Jura, Salle de gymnastique
Samedi 24 mars dès midi

Karaté : élite mondiale et passionnés s'entraînent ensemble

Au Centre Culturel et Sportif des Libellules, de nombreux clubs d'arts martiaux et de danse profitent des installations aménagées dans l'ancienne usine de compteurs à gaz Actaris. L'un de ces clubs, le Karaté Kyokushin, accumule les récompenses et s'entraîne avec rigueur dans un bel esprit de partage.



L'entraînement devant la fresque réalisée par un artiste de 80 ans, Rolando Vagglio Giors

Le karaté kyokushin est un style de karaté fondé par maître Masutatsu Oyama dans un quartier de Tokyo en 1953. «Essentiellement, les combats se terminent au K.-O.» explique Claudio Alessi, coach sportif du club, «alors que les autres karatés ressemblent plus à de l'escrime au sens où on compte les points lors de touches. Ce karaté de full-contact se pratique sans protections, sauf pour les enfants, les femmes et les vétérans. Le combat se déroule jusqu'au bout, à la samouraï. Le but n'est pas d'abîmer l'adversaire bien sûr mais de repousser ses limites physiques et mentales.»

Claudio est né à Vernier-Village, où sa maman réside encore, et désormais il peut revenir s'entraîner et partager ses connaissances dans sa commune d'origine. Ce maître qui pratique depuis plus de quarante ans cette discipline

est largement reconnu comme faisant partie de l'élite après avoir remporté de nombreux titres mondiaux, européens et suisses. Ses méthodes d'entraînement exigeantes et dynamiques lui permettent autant de former des champions du monde, que de proposer une remise en forme à de jeunes mamans ou de canaliser l'énergie débordante d'adolescents.

Dans une ambiance studieuse et cordiale, se retrouvent ainsi sur le tatami Sasha Décosterd, champion du monde en titre qui vient quasi tous les jours de Lausanne pour s'entraîner, parfois le vice-consul du Japon, des jeunes ou des adultes verniolans ou d'autres communes. Dans un véritable esprit d'ouverture, une section handicap unique en son genre est aussi présente aux entraînements et lors des compétitions. Claudio a en effet développé une

méthode d'apprentissage du karaté et du mouvement adaptée aux personnes avec un handicap, un savoir qu'il diffuse notamment dans le cadre de l'association «No Difference» et la fondation «Little Dreams» d'Oriane Collins.

Avec sérénité et générosité, Claudio prend du temps pour expliquer, montrer, encourager. Il a raison d'être fier des résultats de ses équipes : 27 membres du club ont remporté des médailles lors des derniers championnats suisses à Chavanne-de-Bogis en janvier ! «Il est passionné et on a envie d'être avec lui dans cette passion, de lui faire plaisir», explique l'un des élèves qui, même s'il est blessé, est quand même venu assister à l'entraînement pour être avec les autres. «Il a toujours une petite attention pour tout le monde, un cadeau pour féliciter ou remercier. C'est ça, un grand maître

non?» Dans cet état d'esprit et avec les valeurs au cœur de la pratique de ce sport, cela devient pour beaucoup davantage qu'un hobby mais un véritable mode de vie.

Ensemble avec cœur et passion

Au fil des ans, des rencontres et des expériences aux quatre coins du monde, Claudio a ainsi tissé une organisation riche d'échange. Par exemple, tous les athlètes du club sont suivis gratuitement par le département de médecine du sport de l'Hôpital de la Tour, afin de les aider à aller au bout de leurs efforts physiques dans de bonnes conditions. «Beaucoup d'institutions comme ça nous aident directement», explique Claudio, «Vernier nous fournit ce local d'entraînement par exemple, mais le problème c'est que nous manquons de financement pour payer les billets d'avion et les hôtels pour les compétitions, notamment pour les jeunes qui n'ont pas les moyens néces-



«Poursuivre la Voie de l'Art martial est comme l'escalade d'une falaise. Il faut monter sans repos.» L'un des onze préceptes philosophiques de maître Oyama.

sairement de se payer ces frais.» Et de nombreux championnats européens et mondiaux sont d'ailleurs en perspective ces prochains mois, en Italie, au Brésil, au Canada ou encore en Hollande, sans parler d'un camp d'été au Grand Saint-Bernard.

Vous hésitez encore à rejoindre cette équipe de choc ? Les cotisations ne devraient pas être un obstacle, elles sont les plus basses de Genève pour ce type de prestation, afin de permettre à toutes et tous d'accéder à cette activité. Alors rendez-vous bientôt sur le tatami !

INFORMATIONS PRATIQUES

Prix

Enfants :	CHF 147.- / an
Juniors (de 14 à 18 ans) :	CHF 247.- / an
Adultes :	CHF 347.- / an
Famille (package) :	CHF 447.- / an

Kimonos: enfants	CHF 50.-
adultes	CHF 125.-

Lieu

Centre culturel et sportif des Libellules
Ch. du Château-Bloch 1

Horaires

Adultes	cours de laido (art martial d'origine japonaise se focalisant sur l'acte de dégainer le sabre et de trancher en un seul mouvement) mardi de 17h30 à 18h45
Karaté	mardi de 18h45 à 20h15 mercredi de 18h à 20h jeudi de 19h à 20h30
Enfants	mercredi de 16h à 17h sauf vacances scolaires

Infos

<http://www.geneve-kyokushin.com/>

ÉTOILE SPORTIVE FÉMININE DE VERNIER RECHERCHE

Pour la rentrée de septembre 2012, notre société sportive communale est à la recherche pour notre école de natation ainsi que pour nos cours de gymnastique aquatique d'une ou deux monitrices.

Les cours sont donnés le mardi et mercredi à la piscine des Ranches à Vernier.

Pour ces deux postes, il est exigé le Brevet de sauvetage avec CPR-BLS.

Envoyez votre offre à :
Etoile Sportive Féminine de Vernier, ch. de l'Esplanade 14,
1214 Vernier

Délai : 20 avril 2012

Accueil familial de jour : une professionnalisation bienvenue

Depuis une année, la coquette et discrète maison de la rue J.-Philibert-de-Sauvage abrite les bureaux de la structure de coordination pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM). C'est ici que l'équipe de coordinatrices travaille avec les accueillantes familiales de jour qui y sont engagées.



De gauche à droite :
Catherine Mugny,
Herisoa Podwika Rafaralahisoa
et Dominique Giger.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les accueillantes familiales (AF), autrefois appelées « mamans de jour », ont acquis leur statut professionnel et une vingtaine d'entre elles, habitantes de la Ville de Vernier, ont signé leur contrat de travail au sein de l'AFJ-MVM. Toutes ces accueillantes engagées sont en possession de l'autorisation délivrée par le service d'évaluation des lieux de placement (ELP) du canton de Genève qui est obligatoire pour la pratique de cette profession.

Régulièrement, les accueillantes se rendent à leur « bureau » du 27, rue J.-Philibert-de-Sauvage. Ces visites créent une joyeuse animation puisque le grand jardin qui entoure la maison est souvent investi par les accueillantes et les enfants qu'elles gardent, pour des jeux, des activités au grand air ou autres projets de jardinage. A l'intérieur, une grande pièce multifonctionnelle permet aussi bien les discussions

et les échanges avec d'autres accueillantes familiales que l'organisation de bricolages et d'animations diverses : lecture, musique... Dans la salle de réunion, des entretiens de travail sont proposés aux AF par les coordinatrices afin de les aider à répondre de manière professionnelle aux besoins des enfants et de leurs parents.

C'est là également que sont signés les contrats d'accueil avec les parents, l'accueillante familiale et une coordinatrice. Auparavant, un premier contact a eu lieu au domicile de l'AF. Il permet de créer le lien entre l'enfant, ses parents et l'accueillante familiale, de connaître les habitudes de l'enfant et de partager les questions et les valeurs. Premier rendez-vous primordial pour que la confiance s'installe et pour que l'enfant soit accueilli en toute sérénité. Lors de la signature du contrat, la présence de la coordinatrice de l'AFJ-MVM

permet également d'affiner l'organisation de l'accueil, d'aborder et de régler toutes les questions administratives et pédagogiques.

Questions administratives et pédagogiques | L'accueillante familiale engagée à l'AFJ-MVM signe un contrat de travail qui lui garantit un revenu assuré, des vacances payées et la prise en charge de toutes ses questions administratives. La secrétaire comptable de la structure s'occupe du paiement des charges sociales et des assurances liées à une activité rémunérée, des décomptes horaires et de la comptabilité.

L'AF bénéficie également de l'encadrement pédagogique nécessaire, lié au métier de la petite enfance, par le biais de formations continues, d'une collaboration régulière avec les coordinatrices, de visites à domicile et d'une évaluation annuelle par la coordinatrice responsable.

Les parents qui signent un contrat d'accueil pour leur enfant bénéficient aussi de conditions intéressantes. Ils paient en fonction de leur revenu, selon un barème évolutif, entre CHF 0.78 et CHF 6.75/heure, soit les 80% du barème des institutions de la petite enfance. Les repas sont compris dans le tarif horaire pour les enfants d'âge préscolaire et des réductions sont prévues pour les fratries. Les parents reçoivent une attestation pour frais de garde à déduire sur la déclaration d'impôts.

Les horaires d'accueil souples peuvent s'adapter au plus près des besoins des familles, notamment pour les parents qui ont des horaires irréguliers.

Les habitants de la Ville de Vernier sont prioritaires pour l'obtention d'une place d'accueil et l'inscription s'effectue auprès du service de la petite enfance de la Ville de Vernier.

Pour les enfants, cette prise en charge offre un accueil chaleureux dans un cadre familial avec un groupe ne dépassant pas quatre ou cinq enfants. Ces conditions spécifiques, particulièrement adaptées aux enfants, leurs permettent de recevoir une attention individualisée qui correspond à leurs besoins tout en favorisant la socialisation, l'éveil, le jeu...

Ce type d'accueil professionnalisé et encadré donne la garantie d'une prise en charge de qualité.

Un métier pour vous ? Sur le territoire de Vernier, 42 enfants sont actuellement accueillis par ces professionnelles mais les nombreuses demandes ne peuvent pas toutes être satisfaites dans de brefs délais, faute de places disponibles.

Si ce métier vous intéresse, l'association de l'AFJ-MVM est à l'écoute et disponible pour tous les renseignements et conseils dont vous pourriez avoir besoin. Vous pouvez prendre contact avec Mme Dominique Giger, coordinatrice responsable au 022 785 43 26.



« Promenons-nous dans les bois, pendant que le loup n'y est pas... »

INFORMATIONS PRATIQUES

Association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM)

Ch. J.-Philibert-de-Sauvage 27, 1219 Châteline
Tél. 022 785 43 26 – www.afjmvvm.ch

Inscription des enfants pour une place chez une accueillante familiale engagée par l'AFJ-MVM :

Service petite enfance de la Ville de Vernier
Tél. 022 306 06 80 – www.vernier.ch

Evaluations des lieux de placement (ELP)

Rue des Granges 7, 1204 Genève
Tél. 022 546 10 60

Quand je serai grand, je serai...

« Quand je serai grand, je serai... » Qui n'a jamais dit cette phrase dans sa plus jeune enfance ? Qui ne s'est jamais imaginé maître ou maîtresse d'école, pompier, policier ou docteur ?

On s'est tous imaginé vêtus d'une toque et d'un tablier ou encore au volant d'un énorme camion rouge ou affairé à soigner ses peluches et ses poupées.

Nous pensons que chacun d'entre nous est passé par ces étapes ou l'on imaginait notre future profession.

A l'Espace de Vie Infantile (EVE) des Libellules, dans le groupe des Sauterelles (enfants âgés de 3 à 4 ans) nous sommes allés titiller l'imagination des enfants et leurs envies « professionnelles ». En effet, de septembre à novembre 2011, en équipe, nous avons choisi d'aborder le thème des métiers.

Suite à cela, nous avons approfondi plus particulièrement quatre métiers spécialement attrayants et suscitant la curiosité des enfants. Ceci dans le but d'éveiller leur plus grand intérêt afin qu'ils retiennent un maximum des activités proposées. Nous avons donc choisi de parler du métier de pompier, du boulanger, du docteur et du policier. Le but de ce thème est d'amener l'enfant à comprendre ce qu'est un métier et le rôle des professionnels dans le quotidien. Mais aussi d'amener les enfants « dans les coulisses » de ces métiers (voiture de police, camion de pompiers, pain à la boulangerie, visite chez le pédiatre).

Nous avons tout d'abord commencé par mettre en place un calendrier afin de planifier les activités pour chaque métier, sur



Les enfants ont également mis la main à la pâte!

une durée de deux semaines. Tout a débuté avec une semaine d'introduction pour aborder les métiers de manière générale autour de livres, d'images et de jeux. Nous demandons aussi aux enfants ce qu'est un métier. Les réponses sont variées et très surprenantes: « C'est là où il va mon papa » ; « Bah, c'est ma maman » ; etc

Les pompiers | Le travail des pompiers a été d'abord abordé en discussion, en montrant des images de camions, d'uniformes, de feu, de pompiers, de tuyaux, de lances, etc. Lors de ce moment, nous demandons aux enfants ce qu'est un pompier, son rôle, etc. Par la suite, nous animons diverses activités autour des pompiers : des collages et coloriages de camions, de flammes, d'uniformes, de lances. Mais aussi des activités de motricité comme lors de l'entraînement des pompiers. Et enfin des chansons.

Nous terminons le thème avec une visite chez les pompiers de SIG. Là, c'est l'émerveillement ! Les enfants peuvent essayer une veste (très lourde), un casque et même jouer avec un klaxon. Mais le plus excitant est de monter dans le camion de pompiers et faire un tour avec la sirène ! Même pour nous les éducatrices !

Chaque enfant affiche un sourire allant jusqu'aux oreilles tellement il est heureux ! Puis les pompiers ont même pensé au ravitaillement des stagiaires pompiers : un verre de sirop et des biscuits.

Pour finir, le retour à la crèche s'est fait non pas à pied mais en camion de pompiers s'il vous plaît ! Mille mercis aux pompiers de SIG pour cette merveilleuse matinée !

Alexandra, Bénédicte et Fayrouz



Les enfants sont fascinés par le camion des pompiers.

La petite enfance innove pour les « grands »

Cette année, une nouvelle loi cantonale issue du projet dit HarmoS (Harmonisation de la scolarité obligatoire) détermine que les enfants doivent avoir célébré leurs 4 ans avant le 31 juillet pour intégrer l'école enfantine à la rentrée de la même année. Dans la précédente législation, cette limite était fixée au 31 octobre.

Cette modification de loi a bien sûr des conséquences pour les institutions de la petite enfance de tout le canton qui doivent réorganiser leurs lieux d'accueil pour accueillir davantage d'enfants dans ce groupe d'âge. Dans un premier temps, cette réorganisation doit se faire sans moyens financiers supplémentaires et sans nouveaux locaux.

Actuellement, pour l'ensemble de Vernier, 26 enfants sont concernés par ces nouvelles mesures et au lieu d'intégrer l'école enfantine, ils devront rester une année supplémentaires au sein de la petite enfance à la rentrée de septembre 2012.

Pour accueillir ces enfants dans de bonnes conditions, notamment avec un



L'EVE Bourquin situé à Châtelaine.

encadrement ciblé par rapport à leur âge, les autorités verniolanes ont décidé de transformer les actuels locaux du Jardin d'enfants des Libellules, situé dans l'EVE des Libellules, pour accueillir ce groupe dit « HARMOS ». En conséquence, une dizaine d'enfants fréquentant le Jardin d'enfants des Libellules sera regroupée à proximité au Jardin d'enfants de Bourquin à Châtelaine. Cela ne prêterait pas

l'accueil d'autres enfants étant donné que ce Jardin d'enfants n'a quasi pas de listes d'attente.

Seule cette nouvelle organisation permettra de garantir pour 2012-2013 un accueil pour l'ensemble des enfants déjà inscrits tout en offrant un maximum de places pour des enfants qui sont en liste d'attente pour des EVE.

Les autorités de la Ville de Vernier sont toujours soucieuses de mettre à disposition des habitants des quartiers des prestations de proximité, lorsqu'elles sont pertinentes. Une structure d'accueil telle qu'un jardin d'enfants a un rôle à jouer dans le secteur des Libellules et des perspectives pour proposer ce type de lieu dans un nouvel espace sont d'ores et déjà envisagées. Une des possibilités serait, par exemple, d'utiliser l'un des pavillons extérieurs qui seront aménagés dans le cadre des travaux de rénovation de la barre d'immeuble des Libellules. Une évolution qui se fera progressivement pour de futures rentrées scolaires.

Informations auprès du service de la petite enfance au 022 306 06 80.

UN PETIT RAPPEL SUR LES TYPES D'ACCUEIL EN PETITE ENFANCE À VERNIER

Les **EVE** : « espaces de vie infantile » (aussi appelés crèches) accueillent les enfants dont les parents travaillent. A la différence des jardins d'enfants, ces institutions pratiquent des horaires continus avec repas de midi sur place. Les enfants y sont accueillis dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à plein temps ou à temps partiel pour des familles dont les deux parents travaillent ou sont au chômage.

Les **jardins d'enfants** sont destinés aux enfants âgés de 2 à 5 ans et proposent un accueil à temps partiel durant le temps scolaire.

La Ville de Vernier propose cinq crèches, trois jardins d'enfants et d'autres solutions d'accueil (accueil familial de jour – « mamans de jour », accueil adultes-enfants, halte garderie).

Centre aéré d'été de la Ville de Vernier

Cette année, le Centre Aéré poursuit la formule mise en place en 2011 !

Cela se présente toujours comme une colonie journalière pour des enfants de 4 à 12 ans: les enfants partent le matin et rentrent le soir, du lundi au vendredi (inclus), durant les huit semaines de vacances d'été, du 2 juillet au 24 août 2012. Cette organisation est particulièrement bien adaptée aux enfants qui, ainsi, ne perdent pas le contact avec le milieu familial.

Co-organisé par quatre Maisons de Quartier de la Ville de Vernier – Aire-Le Lignon, les Avanchets, les Libellules et l'Alibi (Vernier-Village) – le centre aéré communal se déroule sur deux lieux: le camp de Sézegnin accueillera principalement les enfants de Vernier-Village, de Balexert et des Avanchets, tandis que le

camp des Evaux accueillera les enfants d'Aire, du Lignon, des Libellules et de Châtelaine. Cette organisation a pour objectif de garder les avantages expérimentées durant l'été 2011: les fratries ne seront plus séparées et la durée de la tournée de ramassage en car sera considérablement réduite.

L'encadrement est assuré par des animateurs/trices professionnels et par des équipes de moniteurs/trices formées. Les enfants sont inscrits à la semaine, en aucun cas nous ne prenons des enfants à la journée. Nous n'acceptons pas les enfants au-delà de cinq semaines.

Les formulaires d'inscription seront distribués dans les écoles de la commune fin avril 2012. Ils seront également disponibles, entre autres, dans les Maisons de Quartier participantes, à la mairie et



au service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet qui est régulièrement actualisé: <http://centreaere.mqal.ch>

Contact :
Centre Aéré de la Ville de Vernier,
Maison de Quartier des Avanchets
Rue du Grand-Bay 13
1220 Les Avanchets
Tél. 022 796 24 87
Fax 022 796 10 40

A LA MAISON DE QUARTIER D'ÄIRE-LE LIGNON

L'Assemblée générale aura lieu

vendredi 30 mars à 19h.

Tous les usagers sont cordialement invités. Un apéritif sera servi en fin de séance.

Par ailleurs, nous vous informons que **des travaux de rénovation sont prévus à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon dès la mi-avril, pour une durée de sept mois.** Nos activités seront transférées dans des conteneurs situés devant la Maison de Quartier. Notre programme d'activités sera adapté en conséquence.

Heures d'ouverture et programme d'activités, sur notre site internet: www.mqal.ch

Vous pouvez aussi nous rejoindre sur Facebook.

Programme durant les vacances de Pâques 2012 à la Maison de Quartier

Secteur enfants (4-12 ans)

Mercredi 4 avril: mercredi aéré et accueil libre de 14h à 18h

Jeudi 5, mardi 10 et jeudi 12 avril: accueil libre de 14h à 18h

Mercredi 11 avril: sortie à la journée sur inscription

Vendredi 13 avril: sortie sur inscription de 14h à 18h

Activités gratuites sauf pour les sorties. Les bulletins d'inscription sont disponibles à la MQAL

Fermeture du vendredi 6 avril au lundi 9 avril inclus.



Tricot au Jardin Robinson de Balexert: nouvel atelier

Le Jardin Robinson de Balexert a la joie de vous présenter un nouvel atelier pour les enfants qui fréquentent le lieu. Deux dames, Susi et Josiane, vous proposent de découvrir l'art du tricot. Que ce soit écharpes, bandeaux, bonnets, gants ou encore chaussettes, les mailles à l'endroit et à l'envers vous permettront de satisfaire vos idées et vos envies.

Cet atelier a commencé le mercredi 22 février et continue **toutes les deux semaines, le matin entre 10h et 11h30.** Regardez bien le programme et venez vous renseigner!

Pour le bon déroulement de cet atelier, **le Jardin Robinson de Balexert récupère volontiers des aiguilles à tricoter et**



des pelotes de laines inutilisées ou entamées.

Pour le JRB, Alexandre Oberson

PROGRAMME JUSQU'AU 18 AVRIL DU JR DE BALEXERT

Mardi 3	18h-21h
Mercredi 4	10h-11h30
Jeudi 5	13h15-17h30
Jeudi 5	à 17h
Du 6 au 9	
Du 10 au 13	9h-18h
Mercredi 18	10h-11h30

Soirée Jeux
Atelier Tricot «Au fil du Temps»
Interrob, activités avec d'autres centres au Terrain Jacob à Meyrin
Fermeture avant week-end de Pâques
Fermeture week-end de Pâques
Vacances de Pâques, sur inscriptions
Atelier Tricot «Au fil du Temps»

MUSIQUE, RYTHMIQUE ...

La musique, la rythmique, la danse et le théâtre

Voilà les domaines artistiques dans lesquels votre enfant pourra évoluer et qui vous sont proposés dans les douze écoles de la Confédération des écoles genevoises de musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse et théâtre (CEGM).

Ces écoles (Accademia d'Archi, AMR, Atelier Danse Mannon Hotte, Cadets de Genève, Conservatoire de Musique de Genève, Conservatoire populaire de musique danse et théâtre, Ecole de danse de Genève, Espace Musical, ETM, Institut Jaques-Dalcroze, Ondine genevoise et Studio Kodály) vous informent qu'un dépliant «Inscriptions CEGM» sera distribué aux élèves des écoles primaires du canton dans la première quinzaine du mois d'avril.

Ce document vous donnera toutes les informations nécessaires sur les différents lieux et dates d'inscription dans ces douze écoles.

Pour en savoir plus, visitez le site des écoles de la CEGM www.cegm.ch



COURS DE THÉÂTRE POUR ENFANTS

Ce cours est une nouveauté. Il répond à une attente de plusieurs parents d'élèves de la région Vernier-Meyrin déplorant ne pas avoir de cours pour enfants à proximité de leur domicile. Grâce à la Ville de Vernier qui nous a fourni un local, nous pouvons ouvrir ce cours, après les heures scolaires du lundi, dans l'Ecole des Ranches. Selon son âge, votre enfant intégrera l'un ou l'autre groupe.

Le cours dure une heure, et est animé par Liliana Ruiz, comédienne et conteuse diplômée en art dramatique et études rythmiques, animatrice secteur enfants à la FASE et à l'Université de Genève.

Les horaires: lundi soir de 16h30 à 17h30 (de 6 à 8 ans)
lundi soir de 17h30 à 18h30 (de 9 à 11 ans)

Les tarifs: CHF 90.- par mois

Déroulement du cours: au travers d'exercices, d'improvisations, mais aussi d'un peu de travail sur le texte, les jeunes acteurs se familiarisent avec la scène, développent une confiance personnelle et trouvent, par le biais du jeu théâtral, un formidable outil d'épanouissement personnel ainsi qu'un terrain d'expression sans limite. En fin d'année, soit fin juin, les enfants présentent un spectacle.

Contact, renseignements, inscriptions:

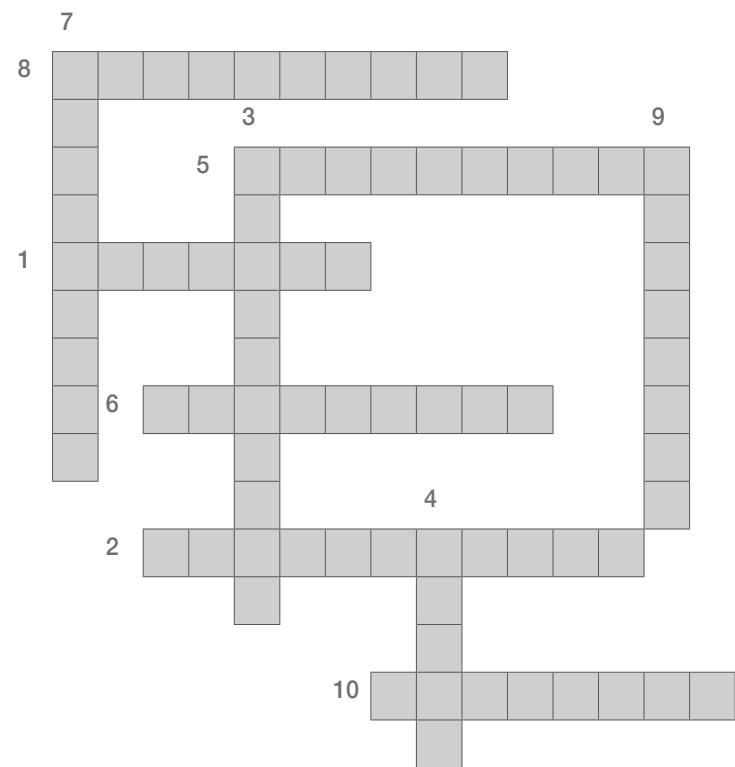
sgp@coursdetheatre.net

Tél. 076 380 84 55

Ces mots vous parlent-ils ?

BénéVernier vous propose un petit jeu pour tester vos connaissances sur cette association en vous amusant. Si vous vous reconnaissez dans les mots trouvés, lancez-leur un coup de fil et participez à leurs actions !

- Dans quelle rue est situé notre bureau ?
- Nom de notre groupe.
- Le service de la cohésion sociale a déménagé à ...
- A Vernier ou aux Avanchets, le jeudi, un groupe de bénévoles reçoit des personnes pour un... .
- Pour le transport, nous avons besoin de beaucoup de ...
- Le meilleur moyen de nous contacter est le ...
- A ce jour, 50 ... sont enregistrés dans ce groupe.
- Pour une petite réparation, on peut faire appel à nos... .
- Grâce à notre groupe «accompagnement», on diminue la... chez les personnes seules.
- Notre devise : «le plaisir de ...».



Solution en page 34

Recherche de bénévoles

BénéVernier cherche des bénévoles

Vous souhaitez donner un peu de votre temps ?
Contactez-nous !

Service de la cohésion sociale,
tél. 022 306 06 70.



Le Jardin Robinson de Balexert recherche de personnes motivées pour encadrer l'atelier «espace devoirs»

dédié aux enfants entre 6 et 12 ans, dans le quartier de Châtelaine-Balexert.

Une petite formation sera dispensée pour appréhender la méthode d'encadrement. Ces ateliers sont soutenus par le contrat de quartier de Châtelaine-Balexert.

N'hésitez pas à prendre contact avec le Jardin Robinson de Balexert par téléphone au 022 797 00 67 ou par mail jr.balexert@fase.ch

48^{ème} Kermesse paroissiale de St-Pie X

Vendredi 30 mars

- 20h Ouverture des portes de l'église.
20h30 Concert avec le groupe «Nastroïka» chants russes et tziganes en costume folkloriques. Entrée gratuite, collecte à la sortie.
21h45 Moment convivial dans la grande salle: vin et champagne, petite restauration, loterie, stands petite brocante, livres et disques.
24h Fermeture.

Samedi 31 mars

- 10h Ouverture des stands: fleurs, marché fruits et légumes, produits du terroir, Magasins du Monde, expo-vente artisanale dans la cour de la paroisse.
11h30 Production du groupe de danse folklorique «Le Vieux Salvan».
12h-14h Grillades: saucisses et frites.
13h30 Production du groupe de danse folklorique «Le Vieux Salvan».
14h-15h Animation avec la présentation de la vache «Gentiane» par Philippe.
16h Démonstration de danse orientale par l'école de danse «Couleurs-Orientales».
19h Repas: filets de perche, avec garniture à CHF 18.- l'assiette. Raclette: CHF 4.- la portion avec le fromage «Alpage de Colombire» (près d'Aminona).
20 h 30 Soirée dansante avec l'orchestre «Swing Cappuccino».
1h Fermeture de la kermesse.

Dimanche 1^{er} avril

- 11h30 Ouverture des stands et animation musicale avec la chorale.
12h30 Repas: rôti de porc, gratin, légumes, salade: CHF 18.- (demi-portion ou sans viande: CHF 12.-) ou lasagnes.
11h30 Le clown Monsieur Boule et son vélo «pouet-pouet».
17h Clôture de la kermesse.



«Nastroïka», chants russes et tziganes en costumes folkloriques, vendredi à 20h30.

LES TROIS POINTS FORTS DE L'ÉVÉNEMENT

Vendredi: concert avec le groupe «Nastroïka» à 20h30. Collecte à la sortie.

Ce groupe d'amateurs rassemble des amis du folklore traditionnel et populaire russe. Venus d'horizons divers (Suisses, Français, Anglais et Slaves), ils se sont réunis après avoir joué pendant de nombreuses années dans les orchestres les plus variés. Ils transmettent la richesse de cette culture musicale au moyen d'instruments spécifiquement russes comme la balalaïka et la domra ou plus connus tels l'accordéon, le violon, la guitare et l'harmonica. Le chant, tradition incontournable de ce folklore, occupe la place qui lui est due.

S'intéressant surtout aux mélodies et aux chants souvent moins connus du grand public, ses musiciens font eux-même les arrangements vocaux et instrumentaux. Certains morceaux font partie de la riche tradition orale de la vieille Russie, tandis que d'autres ont une origine un peu plus récente. Ce répertoire reflète bien l'immense variété des chansons russes, qui vont de la complainte d'amour mélancolique aux mélodies tziganes.

Samedi: production du groupe de danse folklorique «Le Vieux Salvan» à 11h30, 13h30 et 15h. Entrée libre.

Pour en savoir plus: [site www.vieux-salvan.ch](http://www.vieux-salvan.ch) dont voici un extrait: Le 1^{er} août 1921, à l'issue de la partie officielle de notre Fête nationale, des villageoises et des villageois regardent désabusés et même attristés de jeunes couples se trémoussant, chacun pour soi, aux accents d'une musique de jazz. Ils ne comprennent pas cet engouement pour les danses modernes. Ils en discutent et, finalement, décident de remettre à l'honneur les anciennes danses et les vieux costumes du pays délaissés depuis le début du siècle. Avec beaucoup d'enthousiasme et autant de ténacité, ils réussissent en moins de deux ans à former un groupe homogène dont la renommée dépassa rapidement les frontières.

Samedi soir: variété avec le groupe «Swing Cappuccino» à 20h30

Musique imprégnée de rock and roll. Entrée libre.
Pour en savoir plus: www.swinging-cappuccino.com

Carrefour du Bouchet - arrêt TPG 10, 14 et 22

Le restaurant « La Carte Gourmande » pour vos événements privés

Situé au 51, route du Nant-d'Avril, ce restaurant a pour mission d'offrir des plats du jour, dans un lieu convivial et socialement utile, puisque l'association « La Carte Blanche » y développe une politique pour l'insertion et la réinsertion sociale en partenariat avec les institutions sociales placeuses.

Ouvert du lundi au vendredi tous les jours ouvrables pour le repas de midi de 11h30 à 14h30, ce restaurant vous propose trois formules :

- « Le Plat du jour à l'emporter » à CHF 12.–
- « La Quotidienne » : entrée, plat du jour, carafe d'eau et café à CHF 16.–
- « La Gourmandine » : entrée, plat du jour, boisson au choix, dessert et café CHF 20.–

Les repas sont axés sur une cuisine de proximité, avec des mets de saison, le tout dans un rapport qualité-prix concurrentiel.

Cet espace est également à votre disposition pour l'organisation d'événements, réunions ou anniversaires, avec ou sans service traiteur. Le coût de location de la salle varie en fonction du nombre de personnes et des services demandés (service traiteur, boissons, vaisselle, disposition de la cuisine équipée).

N'hésitez pas à contacter Cecilia Viret qui se fera un plaisir de vous soumettre une proposition sur mesure au 022 734 31 34 ou 078 735 98 69.



En fréquentant « La Carte Gourmande » vous contribuez à notre action sociale au domicile des personnes fragiles telles que des personnes âgées, à mobilité réduite, en difficulté psychique. Tous les bénéfices du restaurant sont versés à l'association « La Carte Blanche ».

« La Carte Blanche » reconnue d'utilité publique,
info@lacarteblanche.ch – www.lacarteblanche.ch

Restaurant « La Carte Gourmande »
Route du Nant-d'Avril 51
1214 Vernier
Tél. 022 734 31 34



« LA CARTE AUX TRÉSORS », BROCANTE SOCIALEMENT UTILE

Venez découvrir notre caverne d'Ali-Baba au 51 route du Nant-d'Avril car vous y trouverez sûrement votre bonheur.

Créée il y a un peu plus d'une année par « La Carte Blanche », association d'aide au domicile, notre brocante fonctionne grâce à une équipe bénévole dynamique. Les trésors que vous y trouverez sont hérités de donations multiples et meubles anciens, bibelots, tableaux, disques se côtoient dans une ambiance feutrée et chaleureuse.

En achetant à « La Carte aux Trésors », vous soutenez l'association dans ses activités sociales.

Venez nous rendre visite, **lundi et jeudi de 10h à 16h, vendredi de 10h à 13h et tous les premiers samedis du mois.**

Exceptionnellement, nous remplaçons notre prochaine braderie du samedi par une grande fête le dimanche 1^{er} avril, de 10h à 17h! Nous fêterons le printemps et offrirons à nos visiteurs collation et animation musicale. L'occasion pour nous de remercier notre fidèle clientèle, et d'accueillir de nouveaux visages. Venez nombreux et en famille: nous serons heureux de vous accueillir.

Fête du printemps, dimanche 1^{er} avril de 10h à 17h

« La Messe sur le Monde »

Un spectacle par Julien Lambert et Anouk Molendijk

« La Messe sur le Monde » est une prière poétique passionnée, écrite par Pierre Teilhard de Chardin, prêtre et scientifique, le premier à avoir voulu réconcilier savoir scientifique et foi chrétienne.

Seul en plein désert, n'ayant « ni pain ni autel », Teilhard y offre le monde entier en consécration à l'Éternel.

La célébration sacrée s'étend aux dimensions de l'univers. Le cycle entier de la vie, naissance et mort solidaires, passe par les pores grands ouverts du prier, conscient d'être emporté dans ce progrès constant du Monde vers Dieu et l'Unité.

Julien Lambert (28 ans) est metteur en scène et comédien professionnel. Il a mis en scène dernièrement « L'Annonce faite à Marie » de Paul Claudel, en l'église de Choulex.

Il dit le poème mystique de Teilhard d'un seul souffle, autour de l'autel, avec son seul corps à donner en communion. Le jeu théâtral, discret, fait partager en actes un vécu spirituel intime.

Anouk Molendijk (22 ans) est une mezzo-soprano semi-professionnelle, à la voix chaude et profonde. Elle glisse dans les interstices de la prière des airs de musique sacrée: Mozart, Rossini, Fauré...



Déjà joué quatre fois à Genève, le spectacle évolue constamment au fil des rencontres avec les lieux et les publics divers, et se réjouit de leur diversité confessionnelle.

**Eglise de l'Épiphanie,
Place du Lignon 32**

Mardi 3 avril à 20h
Entrée libre (collecte)

AU PROGRAMME DU P'TIT MUSIC'HOHL

Jusqu'au 30 mars
Revue du P'tit Music'Hohl: la 20^e!

La Revue a 20 ans. Joyeux anniversaire! Initiée il y a deux décennies par F. Hohl et B. Barbey, cette revue s'inscrit dans la tradition genevoise du spectacle irrévrencieux et celle également du cabaret chansonnier caricatural. Les textes sont féroces, caustiques, audacieux... La P'tite Revue est aussi très musicale avec une douzaine de chansons parodiées.

Sur scène, le « doyen » Philippe Herdewyn (également à l'écriture et la mise en scène avec Dominique Poupaert) est entouré de la talentueuse Marine Pittet, du désopilant Pascal Ernst et la pétillante Lydia Cortello traiteront du nouvel horaire TPG, de la crise, du

mercredi matin d'école, des Conseillers d'Etat et administratif, des Pâquis, de l'UDC, des trafics, de l'administration... Venez souffler avec nous les vingt bougies de cet événement et vous offrir une bonne tranche d'insolence!

« 20 ans qu'ils font les guignols, ça fait 20 ans qu'ils se moquent du protocole au P'tit Music'Hohl... »

Du 20 avril au 5 mai, Christine Waller, « Imitateusement vôtre »

Le P'tit Music Hohl est heureux de vous présenter une imitatrice de talent: Christine Waller. Les femmes qui percent dans ce métier ne sont pas nombreuses et cette artiste en fait partie. Vous l'avez sûrement déjà vue chez Patrick Sébas-

tien, sur TF1, chez Michel Drucker ou à l'époque de « La Classe » l'émission phare de la 3.

Non contente d'imiter, Christine Waller se change également en un temps record pour passer d'un personnage à l'autre. Pensionnaire du « Don Camilo », le célèbre café-théâtre parisien durant huit ans, avec en intermède un passage à l'Olympia. Une balade dans l'univers de l'imitation.

P'tit Music'Hohl
Av. Louis-Casaï 54
Infos et menus sur www.musicihohl.ch
Réservations tél. 022 798 8 798
Les jeudis, vendredis et samedis, repas à 19h et spectacle à 21h.

50 cors des Alpes en concert



**Samedi 24 mars à
17h15**
Place du Lignon
Concert exceptionnel!

Boutique 2000 « du déjà porté » Le Lignon

Les nouveautés printemps-été arrivent!

Vous y trouverez des habits à petits prix, toutes tailles, pour dames, filles et garçons.

Dépôt et vente

Chaque lundi de 14h à 17h,
le 1^{er} lundi du mois de 14h à 19h
et jeudi de 15h30 à 18h (vente seule)
(sauf vacances scolaires et jours fériés)

Où nous trouver :

Rez-inf. derrière l'église
catholique du Lignon
Parking du Centre commercial
Bus n° 7 - 9 - 23 et 51,
arrêt «Cité du Lignon»



Repas conviviaux pour toutes et tous aux Avanchets

Sans distinction d'âge, de nationalité,, ni de statut social

Tous les mercredis, deux cuisiniers vous mitonnent des petits plats, servis dès midi dans une ambiance chaleureuse et conviviale au Centre de quartier des Avanchets (dans le Centre commercial) pour la modique somme de CHF 5.-

**Inscription obligatoire jusqu'au mardi
midi précédent la date du repas:
tél. 076 630 33 71**

Contact : repasa5francs@gmail.com

Laissez votre nom, numéro de téléphone et le nombre de personnes.



Kermesse 2012 de la Paroisse de Vernier Saints Philippe et Jacques

Samedi 28 et dimanche 29 avril 2012

Salle communale de l'école de Vernier-Place
Route de Vernier 200

Samedi 28 avril

- 16h Ouverture des portes
Buvette - Bar - Brocante - Pâtisserie
Fleurs - 2^e main - Atelier
- 19h30 Repas : petite salade - gratin - jambon
- 21h30 Animation par le groupe « Line Dance »

Dimanche 29 avril

- 11h Apéritif
- 12h30 Repas : terrine avec salade - fricandeaux - légumes - riz ou pâtes
- 14h Spectacle de danse avec le groupe « Arte Andaluz »
- 17h Clôture de la kermesse.

**Nous vous y attendons
nombreuses et nombreux!**

Semaine contre le racisme : repas communautaire au Lignon

Dans le cadre de la semaine contre le racisme, la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon organise un repas communautaire

le vendredi 23 mars 2012 dès 19h.



Au programme : le fameux couscous de Zoubida pour éveiller nos papilles gustative dans une ambiance orientale. La soirée se poursuivra avec un karaoké dans la joie et la bonne humeur.

Prix du repas : CHF 7.-

N'oubliez pas de vous inscrire par téléphone au 022 970 06 90 **au plus vite!**



Concert au Lignon

**Dimanche 25 mars à 18h
au Temple du Lignon**

Place du Lignon 34 (derrière Centre commercial)

Mozart : *Quatuor pour piano et cordes n° 1 en sol mineur* K. 478

Brahms : *Trio pour piano et cordes n° 2 en ut majeur* op. 87

Liszt : *Méphisto-Valse*, pour quatuor avec piano
Katia Oppliger Siron, piano - François Siron, violon - Zoltan Kacsóh, alto - François Rauss, violoncelle

L'entrée au Concert du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.



« Repas du mercredi à la Carambole »

**Prochains repas
28 mars, 4, 18 avril à 12h
au Centre de quartier
du Lignon**

Place du Lignon 32, salle communale 1 (sous l'église)

Une participation de CHF 5.- min. par pers. est demandée. Inscription jusqu'à 20h le mardi qui précède le repas:

Tél. 022 796 42 67, 077 426 05 67
ou 076 243 82 26



« Joyeux Dimanches ! »

**Prochain repas
1^{er} avril à 12h15
au Centre de quartier du Lignon**

(derrière l'église catholique
de l'Épiphanie)

Une participation de CHF 7.- min. par pers. est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi par téléphone à Walter Hatt, 022 796 62 79 ou 079 375 16 39, et Oronzo Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité !

Bourse aux vêtements de Vernier-Village



Le printemps et l'été sont bientôt de retour!
Alors venez vite nous trouver pour refaire votre garde-robe à très petit prix.

Vêtements pour femmes, ados, enfants et bébés !

**Ouvert tous les mardis de 14h à 17h
(1^{er} mardi du mois de 14h à 19h)**

Local dans l'école de Vernier-Place
Rte de Vernier 200

30 ANS
d'Entreprise
GYPSERIE - PEINTURE
PAPIERS-PEINTS

G. SARACINO

A votre service depuis 1982

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier : 46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



Serrurerie
Dépannage
Coffres forts
Sécurisation de porte
Construction métallique

Tél: 078 898 14 21 / 022 341 09 18
galetti.ch@gmail.com
17, Ch. de l'Echarpine 1214 - Vernier



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h - 19h

Sa: 8h - 17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

Givaudan^o
ENGAGING
THE
SENSES

Une invitation à découvrir notre processus de création :
unique et passionnant. Un voyage fascinant, qui va
de la recherche fondamentale à la célébration des sens,
en passant par la création pure.

Laissez-vous séduire par cette aventure.

www.givaudan.com



TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/4 page couv. int.	CHF	330.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page intér.	CHF	1000.-
3° de couverture	CHF	1200.-

Tél. 022 306 06 20 infocom@vernier.ch

BUREAU DE RÉVISION KUFIGEST

10 ans d'expérience

Eugène Kuffer

Spécialiste en finance et comptabilité avec
diplôme fédéral Réviseur agréé (N° 503'867)

Ch. de l'Alouette 7, Case postale 32,
1219 Aire-Genève

Tél. 022 796 35 74 - Fax 022 797 31 41
Natel 079 442 23 17

E-mail: fiduciaire.kuffer@bluewin.ch

FIDUCIAIRE KUFFER & Cie

20 ans d'expérience

Eugène Kuffer

Spécialiste en finance et comptabilité
avec diplôme fédéral

Ch. de l'Alouette 7, Case postale 32,
1219 Aire-Genève

Tél. 022 796 35 74 - Fax 022 797 31 41
Natel 079 442 23 17

E-mail: fiduciaire.kuffer@bluewin.ch

De l'intérêt des associations

Les associations telles que l'Association des Intérêts de Vernier-Village (AIVV) représentent un relai irremplaçable entre les habitants du village et ses environs et nos autorités politiques.

Chaque membre est libre de faire valoir ses idées, de transmettre au comité ses propositions ainsi qu'évidemment ses critiques à propos de tels ou tels sujets débattus au Conseil municipal ou administratif. Tous les domaines ne sont pas concernés.

Ceux ayant traits à l'aménagement du territoire, c'est-à-dire aux zones habitées, aux zones agricoles; les zones agricoles devant être déclassées en zones de construction pour des habitations ou la création de zones industrielles, voilà des préoccupations qui nous concernent toutes et tous et pour lesquelles l'AIVV intervient.

Pour le domaine bâti, le respect du caractère harmonieux du village est également un élément fondamental à préserver sans que cela ne signifie qu'il faille tout interdire; cependant les constructions « modernes » à toitures plates et autres variantes n'ont pas leur place dans cet espace-là.

De même, **s'agissant des voies de circulation tout comme des parkings (à construire ou à supprimer), de la création ou des réglementations relatives à ces deux objets en particulier,** l'AIVV intervient aussi. L'augmentation massive du trafic et des stationnements sauvages dans le village représentent un réel problème à régler.

Il est très important que les idées et opinions des habitants puissent trouver des relais à travers les associations en place. Mais cela suppose que les habitants y adhèrent et participent à la vie de nos associations, au minimum à l'occasion des assemblées générales annuelles.

Le comité de l'AIVV vous encourage vivement à rejoindre notre association car, sans votre participation active, l'Etat aura beau jeu de dire que, finalement, les quelques mécontentements qui se manifestent çà et là n'ont pas beaucoup d'importance. De plus, au niveau communal, si le Conseil municipal n'a pas connaissance des souhaits et demandes diverses relayées par des associations, comment imaginer qu'il puisse prendre en compte même partiellement vos demandes, nos demandes, et nous défendre lorsqu'il le faut, face à l'Etat ?

Comme pour les médecins, il n'y a pas de garantie de résultats ! Toutes les revendications de l'AIVV ne sont pas satisfaites mais que se passerait-il sans l'AIVV ? Il est probable que beaucoup de projets qui émanent de l'Etat ou de la commune auraient été de bien moindre qualité sans nos interventions.

Nous avons toutes et tous la possibilité de nous exprimer et de faire valoir nos opinions sur les sujets susmentionnés; s'agissant de contribuer au maintien et au développement du caractère harmonieux de Vernier et de ses alentours, notre cadre de vie, il nous appartient de prendre position et défendre notre conception de la qualité de vie. En n'agissant pas ou en se taisant ce seront les autres qui décideront pour nous et ça l'AIVV ne le souhaite pas.

Puisque nous habitons et vivons ici, il est tout de même normal que nous ayons la possibilité de participer activement aux prises de décisions qui nous concernent. L'AIVV vous offre cette possibilité alors... rejoignez-nous!

Et à part ça : avons constaté que les feux au carrefour route de Peney / avenue Louis-Pictet / route de Vernier ne sont pas encore réglés à satisfaction; les cycles complets de verts-rouges redémarrent même sans trafic!

Le comité

AIVV - Association des Intérêts de Vernier-Village.
CP 434, 1214 Vernier. Cotisation CHF 20.-/personne/an

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012 DE L'AIVV

à l'Aula de l'école des Ranches
mercredi 2 mai 2012 à 20h

L'Association des intérêts de Châtelaine et environs fête 100 ans d'existence

Un siècle d'existence au cours duquel elle s'est préoccupée des divers problèmes rencontrés par les habitantes et habitants du quartier (circulation, transports publics, nuisances, etc.) et a été aussi le lien indispensable entre la population du quartier et les autorités communales, avec le concours et la participation également indispensables de la population.

De nos jours encore, cette participation est nécessaire et indispensable. Aussi, venez nombreuses et nombreux exposer vos préoccupations, vos doléances, vos suggestions pour un mieux-vivre dans le quartier

Lundi 26 mars 2012 à 20 heures Centre de quartier de Châtelaine

Avenue de Châtelaine 86, sous la salle de gymnastique, dans l'école de Châtelaine

avec notamment à l'ordre du jour :

- Lecture du PV de l'assemblée 2011
- Rapports de l'activité 2011, du trésorier et vérificateurs
- Election du président et du comité
- Fixation de la cotisation 2013
- Divers (ce que chacun apporte).

Les activités de l'Association ne peuvent se poursuivre qu'avec le concours de tous et surtout avec l'engagement des habitantes et des habitants au sein de notre comité, qui

se réunit, en principe, le 3^e lundi du mois de septembre à juin.

Ainsi, au cours de cette soirée, vous aurez la possibilité de vous présenter comme membre du comité ou vérificateur, ou bien vous proposer pour nous apporter votre aide bénévole dans nos activités.

N'hésitez pas à le faire, votre participation est l'avenir de l'Association.

Vous pouvez également soutenir notre action par le versement de la cotisation annuelle: CHF 15.- minimum au CCP 12-12181-4

Si vous avez des questions ou des points à inscrire à l'ordre du jour, veuillez les communiquer par écrit à AICE, case postale 207, 1219 Châtelaine.

Le comité de l'Association des Intérêts de Châtelaine et Environs souhaite vous voir nombreux à cette assemblée qui sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Votre comité,
Robert Borgis, Président – Alain Miche, Vice-Président –
Claude Johnson, Trésorière – Valérie Cuenca, Secrétaire



PUBLICITÉ



MATERIAUX DE CONSTRUCTION
JEROME SA

5, CHEMIN DE LA CROISSETTE
CP 625 - 1214 VERNIER - GENÈVE
TÉL. 022 341 26 00 FAX 022 341 26 03

MATERIAUX DE
CONSTRUCTION
JEROME

Réponse au jeu de la page 26

- | | |
|----------------|---------------|
| 1. Village | 6. téléphone |
| 2. BénéVernier | 7. bénévoles |
| 3. Châtelaine | 8. bricoleurs |
| 4. repas | 9. solitude |
| 5. chauffeurs | 10. partager |

Mars

Jusqu'au 30 mars – Exposition « Les Chemins de Nature » à la MACAV.

Jusqu'au 30 mars – Spectacle « La Revue » au P'tit Music Hohl.

Vendredi 23 mars – Fête du Bonhomme Hiver au Jardin Robinson du Lignon.

Vendredi 23 mars – Repas communautaire à 19h à la Maison de quartier d'Aire - Le Lignon.

Samedi 24 mars – Tournoi amateur de Muay Thai dès midi à la salle de gymnastique de l'école Avanchets-Jura.

Samedi 24 mars – 30^e de la Rock Dance Company dès 18h15 à la salle des fêtes du Lignon.

Samedi 24 mars – 50 cors des Alpes en concert à 17h15 sur la place du Lignon.

Dimanche 25 mars – Concert du Lignon à 18h au temple du Lignon.

Lundi 26 mars – Assemblée générale de la Maison de Quartier de Vernier-Village (L'Alibi) à 20h.

Lundi 26 mars – Assemblée générale de l'AICE à 20h au Centre de quartier de Châtelaine.

Mercredi 28 mars – Repas du mercredi de la Carambole à 12h au Centre de quartier du Lignon.

Mercredi 28 mars – Rendez-vous... contes à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Judi 29 mars – Journée sur la thématique « Solidarité entre les générations » à la Cité Seniors.

Vendredi 30 mars – Assemblée générale de la Maison de quartier d'Aire - Le Lignon à 19h.

Les 30, 31 mars et 1^{er} avril – « L'Opéra à l'école », *Orphée et Eurydice* avec les élèves de l'école du Lignon au BFM.

Les 30, 31 mars et 1^{er} avril – 48^e Kermesse de la Paroisse de St-Pie X.

Avril

Dimanche 1^{er} avril – Brocante/fête de printemps de 10h à 17h à « La Carte aux Trésors », route du Nant-d'Avril 51.

Dimanche 1^{er} avril – « Joyeux Dimanches! » à 12h15 au Centre de quartier du Lignon.

Mardi 3 avril – Spectacle « La Messe sur le monde » à 20h à l'église de l'Epiphanie au Lignon.

Mercredi 4 avril – Repas du mercredi de la Carambole à 12h au Centre de quartier du Lignon.

Mercredi 4 avril – Atelier tricot « Au fil du Temps » au Jardin Robinson de Balexert à 10h.

Mardi 17 avril – Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Mercredi 18 avril – Repas du mercredi de la Carambole à 12h au Centre de quartier du Lignon.

Mercredi 18 avril – Atelier tricot « Au fil du Temps » au Jardin Robinson de Balexert à 10h.

Judi 19 avril – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Judi 19 avril – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Du 20 avril au 5 mai – Spectacle « Imitateusement vôtre » au P'tit Music Hohl.

Dimanche 22 avril – Concert du Lignon à 18h au temple du Lignon.

Vendredi 27 avril – Visite des serres au Centre d'entretien de la Ville de Vernier, dès 14h pour les seniors.

Samedi 28 et dimanche 29 avril – Kermesse de la Paroisse Saints Philippe et Jacques à Vernier-Village.

Mai

Mercredi 2 mai – Assemblée générale de l'AIVV à 20h à l'aula de l'école des Ranches.

Judi 3 mai – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Judi 3 mai – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Samedi 5 mai – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Les 10, 11 et 12 mai – Opéra-bouffe *La Belle Hélène* à la salle des fêtes du Lignon.

Samedi 12 mai – Marché aux plantons de légumes anciens ProSpecieRara et aux géraniums au Centre d'entretien.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.



CORRESPONDANTS DE NUIT 0800 12 19 20

MÉDIATION SOCIALE NOCTURNE
AUX AVANCHETS, À BALEXERT
ET À CHÂTELAINÉ

- ★ Favoriser le dialogue
- ★ Améliorer la tranquillité publique
- ★ Lutter contre les incivilités
- ★ Assurer une présence bienveillante

